

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cybermalveillance.gouv.fr publie une méthode de sensibilisation à la Cybersécurité en partenariat avec l'AMF

Paris, le 18 novembre 2022 - À l'occasion du 104ème Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalités de France, Cybermalveillance.gouv.fr et l'AMF publient une méthode « clé en main » destinée à sensibiliser les agents des collectivités, particulièrement exposés aux cybermenaces.

Des collectivités très exposées et peu conscientes du risque

Alors que les cyberattaques sont légion - Cybermalveillance.gouv.fr enregistre une augmentation de près de 70% de demande d'assistance en ligne en 2021 - le risque cyber est omni-présent et touche aujourd'hui tout type de structure.

Les collectivités territoriales ne font pas exception : intercommunalités, communes ... Désormais, plus aucune entité publique n'échappe à la menace. Or, si les grandes entreprises sont plus « armées » pour faire face aux défis de la cybersécurité, les collectivités territoriales, et notamment les plus petites, en sont encore loin.

L'étude* menée par Cybermalveillance.gouv.fr auprès des collectivités de moins de 3500 habitants met ainsi en exergue leur faible préparation vis à vis de l'enjeu cyber.

Au-delà d'un manque de connaissance et d'information sur le sujet pour plus des 2/3 des publics concernés (maires, adjoints, DGS et agents), l'enquête de Cybermalveillance.gouv.fr révèle le défaut de formation à la cybersécurité des responsables ou des prestataires informatiques des collectivités. Des résultats qui témoignent du fait que les collectivités territoriales constituent une cible particulièrement vulnérable.

Une méthode clé en main pour sensibiliser et responsabiliser tous les agents

On le sait aujourd'hui, de nombreuses attaques ciblent l'humain. Un utilisateur averti permet de réduire considérablement les risques et contribue même à élever le niveau de sécurité collectif, d'où la nécessité d'impliquer toute la collectivité dans cette démarche, du stagiaire à l'élu en passant par les agents.

Fort de ces constats, Cybermalveillance.gouv.fr a souhaité, en partenariat avec l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, proposer à chaque collectivité une méthodologie « clé en main », pour sensibiliser l'ensemble des agents, composée à la fois d'une approche théorique avec « 5 clés pour une sensibilisation réussie », d'une proposition de plan d'action concrète et facilement réalisable, ainsi qu'un ensemble d'outils et de contenus pédagogiques.

« De nombreuses attaques pourraient être évitées avec une sensibilisation aux risques numériques efficace et un apprentissage des bonnes pratiques au quotidien. Au travers de cette méthode « clé en main » coéditée avec l'AMF, nous avons voulu doter les collectivités des clés nécessaires pour appréhender le sujet, préparer, former et responsabiliser les agents face aux enjeux de la cyber et en faire de véritables partenaires de la sécurité de leur collectivité. Une démarche qui s'inscrit parfaitement dans le cadre de la mission d'intérêt général de Cybermalveillance.gouv.fr », a déclaré Jérôme Notin Directeur Général du GIP ACYMA.

« Les agents des collectivités constituent le premier maillon de la chaîne de sécurité face au risque cyber dans nos communes. Faire face aux crises, c'est s'y préparer et toutes les actions présentées dans ce guide sont autant de clés permettant d'augmenter l'immunité de nos collectivités », a ajouté David Lisnard, Président de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité.

Contacts presse :

Béatrice Hervieu

presse@cybermalveillance.gouv.fr 07 64 69 62 88/ 06 03 03 09 50

A PROPOS : Cybermalveillance.gouv.fr est le dispositif national d'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance, de sensibilisation aux risques numériques et d'observation de la menace sur le territoire français. Ses publics sont les particuliers, les entreprises (hors OIV et OSE) et les collectivités territoriales. Le dispositif est piloté par une instance de coordination, le Groupement d'intérêt public (GIP) ACYMA, composé de 56 membres issus du secteur public, du privé et du domaine associatif, et qui contribuent chacun à sa mission d'intérêt général. Cybermalveillance.gouv.fr référence sur sa plateforme des professionnels en sécurité numérique, répartis sur tout le territoire français, pour venir en aide aux victimes. En 2021, Cybermalveillance.gouv.fr a assisté plus de 173 000 victimes et accueilli plus de 2,5 millions de visiteurs uniques sur sa plateforme. www.cybermalveillance.gouv.fr

NOS MEMBRES :

PREMIÈRE MINISTRE
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINÉTÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
MINISTÈRE DES ARMÉES
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

